



*Embajada de la
República Dominicana*

Org. C.T

OP. PRES. DOMINICANA

EDC-2015-318

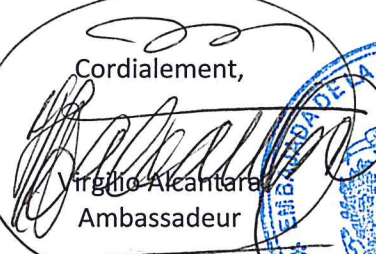
Ottawa, le 30 Octobre 2015

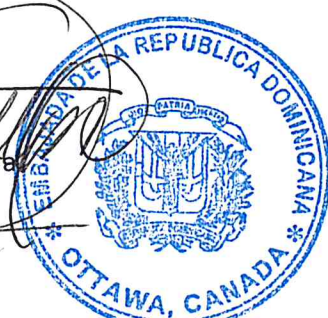
Monsieur Jacques Chagnon
Député de Westmount–Saint-Louis
Président de l'Assemblée Nationale du Québec
Québec, QC

Monsieur Le Président,

Compte tenu de la motion qui a été adoptée par votre Assemblée le 28 Octobre dernier à propos de la question migratoire en République Dominicaine, nous sommes heureux de partager avec vous un document préparé par le Gouvernement de notre pays en date du 22 Juillet 2015 intitulée « Haïtiens Sans-Papiers en République Dominicaine. La Vraie Histoire ».

Le document décrit en détails le problème de la migration haïtienne dans notre pays et les mesures prises par le gouvernement dominicain pour résoudre les problèmes en appliquant la loi en la matière dans le plus strict respect des droits humains et de la dignité des immigrés en situation irrégulière dans le pays.

Cordialement,

Ynglio Alcántara
Ambassadeur



cc: Christine ST-PIERRE, Députée de l'Acadie, Ministre des Relations Internationales et de la Francophonie, Ministre responsable de la région des Laurentides.

HAÏTIENS SANS-PAPIERS EN RÉPUBLIQUE DOMINICAINE. LA VRAIE HISTOIRE

Lorsque Danilo Medina est devenu Président de la République Dominicaine seulement deux (2) des chaque dix (10) étrangers vivant dans notre pays, avait un statut réglementé. Le reste (huit (8) sur dix (10) des Haïtiens presque en totalité) était irrégulière, à savoir, N'AVAIT PAS DES PAPIERS DOMINICAIN, qu'expliqué ou justifié leur séjour ou sa présence dans notre pays.

A ce «problème» (appelons-le comme ça) a été ajouté peu de temps après, un autre «problème»: la NATIONALITÉ DOMINICAINE des personnes nées en République dominicaine, enfants de deux parents étrangers en situation irrégulière, Uns avec des documents dominicains et l'autres sans papier Dominicains, affectée par l'arrêt de la Cour Constitutionnelle dominicaine 168-13.

Irrégularité migratoire et la citoyenneté dominicaine

Deux Problèmes : la IRRÉGULARITÉ migratoire de huit(8) de chaque dix (10) étrangers et la NATIONALITÉ ou non des personnes nés dans notre pays, certains avec des papiers et les autres sans-papiers dominicains.

Au lieu D'IGNORER ces deux problèmes, le gouvernement de Danilo Medina a décidé de le résoudre avec courage, humanité et respect de la loi. Le peuple l'a demandé, l'économie l'exige et c'est un mandat de la loi.

Pour chacune de ces deux problèmes deux instruments ont été créés : Le Plan national de régularisation des étrangers et la loi 169-14 (approuvé à la presque unanimité par le Parlement).

Mais en réalité, ils n'étaient deux, mais ils sont trois problèmes.

Fuyant d'Haïti viennent en République dominicaine

Le troisième problème était (et l'est toujours) la migration haïtienne permanente dans notre pays. Chaque année, chaque mois, chaque jour, chaque fois il y a plus d'étrangers (Haïtiens) qui entrent et restent en République dominicaine IRRÉGULIÈREMENT sans aucun contrôle documentaire ou outre. FUYANT D'HAÏTI ARRIVENT EN RÉPUBLIQUE DOMINICAINE librement, comme s'il n'a avait pas un frontière. Sans-papiers. En recherche d'emploi, soin de santé et l'éducation, les conditions matérielles pour vivre avec dignité, que le gouvernement haïtien et les entreprises privées de ce pays N'ONT pas été en mesure de l'offrir.

Notre Ministère de la Défense, via le Corps Spécialisé de Sécurité Frontalier (CEFRONT) et la Direction Générale de l'immigration, FONT RETOURNÉ chaque jour des centaines d'Haïtiens qui entrent illégalement dans notre pays. Ou les EMPÊCHENTS d'entrer illégalement.

En réalité l'absence de politiques publiques en Haïti EMMÈNE L'EXPULSER DES HAÏTIEN SANS ARRÊT vers la République dominicaine, SE LA CAUSE RÉELLE du troisième problème et ce au gouvernement haïtien d'y trouver une solution, s'on veut, avec la collaboration ou l'exigence de la communauté internationale. Ce n'est pas au gouvernement dominicain. Jusque-là, nous ne pouvons pas aller.

Cependant, avec une compréhension approfondie du phénomène de la migration et l'intérêt patriotique de la République dominicaine, le gouvernement dominicain a offert son aide au gouvernement et à la communauté haïtienne des affaires dans le développement de meilleures politiques et des investissements, pour ainsi empêcher les Haïtiens n' aient pas des raisons de migrer vers notre pays.

Raisonnement dominicaine

Le raisonnement Dominicaine était le suivant: Si les choses vont bien en Haïti, il y aura moins des Haïtiens que pensera à traverser la frontière Dominicaine. Le gouvernement dominicain, avec sincérité et intelligence politique, a dialogué, travaillé, appuyé, était patient, compréhensif et franc avec une telle aide. Pas par faiblesse ou de la naïveté, mais parce qu'elle était nécessaire dans l'intérêt de notre pays.

Ordre avec humanité

Pour avoir une solution à ces trois problèmes il était et reste nécessaire: 1-La coopération du gouvernement haïtien. 2- La compréhension et le soutien de la communauté internationale à la République dominicaine et Haïti et 3-La détermination ferme du peuple dominicain.

En d'autres termes, le gouvernement haïtien a à faire sa part, faire sont devoirs; la communauté internationale doit comprendre et accepter que la République dominicaine a un gouvernement qui veut organiser avec humanité une situation que a atteint son limite et, enfin, le peuple dominicain doit soutenir avec toutes ses forces la décision de son gouvernement parce que le nouvel ordre a trouvez la résistance par des intérêts qui profitent du désordre qui règne mais qui se soucient, par pudeur, de le dire franchement et publiquement, préfèrent la mensonge romancée comme réponse.

Peuple dominicain et leur gouvernement, uni comme jamais

La vérité est qu'aujourd'hui LE PEUPLE DOMINICAIN ET LEUR GOUVERNEMENT SONT UNIS COMME JAMAIS auparavant, AFFERMIS DANS LA DÉTERMINATION de CONCLURE le processus de RÉGULARISATION des étrangers dans son territoire, en RETOURNER , ou EMPÊCHER toute personne qui souhaite entrer irrégulièrement et RATIFIER la nationalité dominicaine de tous ceux qui se conforment à la loi 169-14 et offrir la possibilité de naturalisation. Ni plus ni moins. Personne ne peut douter que le gouvernement et le peuple dominicain amèneront à bon terme ce que nous nous avons proposé avec sérénité et au rythme qui convient à la République dominicaine.

Vérité dominicaine

Le temps est venu à renforcer notre vérité dans le monde. Chaque jour gagne plus de espace la vérité et les mensonges sont affaiblis. Il a suffi de donner la parole au Haïtiens vivant en République Dominicaine. Ils, les Haïtiens, ont niet leur propre gouvernement et les organisations qui vivent de leur misère, à-propos de mensonges de déportations en masse, les mauvais traitements et l'apatridie; eux, les Haïtiens, montrant leurs papier d'enregistrement; eux, les Haïtiens, en cherchant ses documents; eux, les Haïtiens, disant au monde qui travaillent ici, ici ses enfants vont à l'école, ici ils sont traités dans des centres de santé, qu'ils se sentent bien, ils vont à leurs églises, à leurs fêtes, qu'ils soutiennent la décision du gouvernementales dominicaines de leur donner leur documents; eux, des milliers d'Haïtiens, retournent volontaire et ordonnément en Haïti dans l'espoir d'obtenir des documents que le sont niet pour retourner en République Dominicaine ou aller dans un autre pays, comme a dit Wisly au « Le Nouvelliste » âpre son retour de Gazpar Hernandez. Il a suffi que nos diplomates, dirige par le Ministre des Affaires Étrangères convoque et montre la vérité, toute la vérité, ainsi de nombreux gouvernements reconnaissent la validité et le droit souverain de la République dominicaine de faire ce que nous faisons et l'évidence des mensonges de la prétendue crise humanitaire provoquée par la République dominicaine.

Le Gouvernement haïtien doit faire ses devoirs

Le gouvernement haïtien doit à faire ses devoirs et cesser de prendre la République dominicaine comme un prétexte pour échapper à ses responsabilités envers leur peuple. Ce mettre à gouverner pour son peuple, en créant des opportunités de investissement et d'emplois pour ses citoyens en leur assurant le droit à l'éducation et la santé, en fournissant de documents à ses ressortissants, en se engageant à organiser des élections législatives et locales le 9 Août et présidentielle le 25 Octobre.

Cela, et rien d'autre, est la vérité.